

# Comptes provisoires de l'agriculture 2019

AOÛT 2020 N°2

## LA VALEUR DE LA PRODUCTION AUGMENTE PLUS QUE CELLE DES CHARGES

En 2019, la valeur de la production de la branche agricole s'améliore en Bretagne, grâce principalement à la hausse des prix des produits animaux. Celui du porc s'envole, en effet, dans un contexte d'épidémie de peste porcine propagée en Asie. Les prix du lait et des volailles évoluent également favorablement, contrairement à ceux des œufs de consommation et des bovins. La progression des volumes des produits végétaux contribue aussi à l'accroissement de la valeur de la production globale.

Dans le même temps, les charges des exploitations agricoles dépassent légèrement celles de 2018, suite à la hausse modérée des prix des aliments achetés pour animaux. La valeur ajoutée de la branche agricole bretonne progresse, l'augmentation de la valeur de la production l'emportant sur celle des charges.

En France, selon les résultats provisoires des comptes 2019, la valeur de la production de la branche agricole, hors subventions sur les produits, se réduit de 1,6 %, après deux années de croissance dynamique (+ 3,9 % en 2017 et + 7,1 % en 2018). La baisse s'explique par celle de la production végétale (- 4,3 %), malgré une amélioration en production animale (+ 2,5 %). Après les récoltes exceptionnelles de 2018, la production viticole chute en 2019,

pénalisée par les conditions météorologiques défavorables et le déficit en eau des sols. L'évolution négative des prix des produits végétaux, en particulier ceux des céréales, tire également la valeur de la production végétale à la baisse. Six régions sur treize voient cependant la valeur de leur production augmenter : Bretagne, Normandie, Hauts-de-France et Pays de la Loire, grâce à la progression de la valeur en produits animaux, ainsi que Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur (Paca), grâce à l'amélioration en produits végétaux.

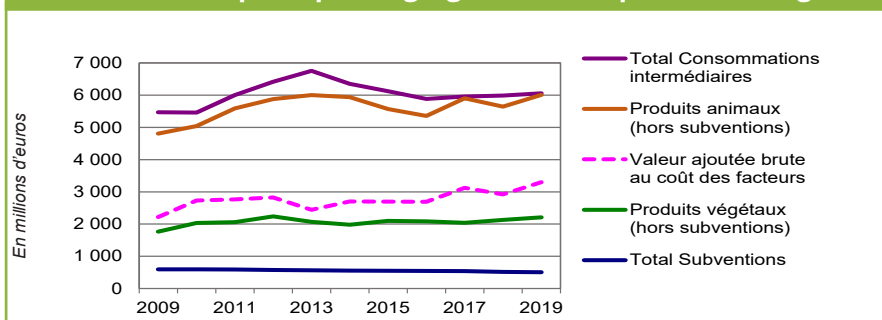
Parallèlement, la valeur des consommations intermédiaires progresse pour la deuxième année de suite, quoique modérément (+ 1,2 %). La hausse s'observe pour la quasi-totalité des régions françaises. Cette augmentation des charges, conjuguée au recul de la valeur de la production, entraîne un repli de la valeur ajoutée de la branche agricole de l'Hexagone. À l'instar de la production, la valeur ajoutée progresse dans les régions d'élevage et diminue dans les régions viticoles hormis Paca et Occitanie. Par ailleurs, les évolutions des montants régionaux

des subventions d'exploitation sont globalement contenues. Compte tenu des évolutions des différents postes (production, consommations intermédiaires, subventions, impôts), la valeur ajoutée brute au coût des facteurs (VABCF)<sup>1</sup>, rapportée au nombre d'actifs, faiblit en France. L'indicateur est stable en Occitanie, Paca et Pays de la Loire, en hausse en Bretagne, Normandie, Hauts-de-France et Corse, et en recul dans les autres régions.

En Bretagne, la valeur de la production de la branche agricole, hors subventions, s'accroît de 5,4 % en 2019, pour atteindre 8,96 milliards d'euros. Elle s'améliore avant tout grâce à l'augmentation de la valeur des produits animaux, mais aussi, dans une moindre mesure, de celle des produits végétaux. En 2018, la région était la seule à voir la valeur de sa production agricole diminuer, impactée alors par la baisse des prix des productions animales.

1- VABCF = valeur ajoutée brute (production y compris subventions sur les produits - consommations intermédiaires) + subventions d'exploitation - impôts sur la production

### Évolution des principaux agrégats des comptes en Bretagne



Source : Agreste, comptes régionaux de l'agriculture 2009-2017 définitifs, 2018 semi-définitif, 2019 provisoire

## Principaux éléments participant à la variation de la Valeur Ajoutée Brute au Coût des Facteurs (VABCF) en 2019 en Bretagne

En millions d'euros		
<b>Variation de la VABCF entre 2018 et 2019 en Bretagne</b>	<b>+ 378</b>	
<b>Facteurs d'amélioration</b>	<b>+ 595</b>	<b>Part (%)</b>
dont : production de porcs	+ 346	58,1
production de lait	+ 104	17,4
production de pommes de terre	+ 46	7,7
production de légumes	+ 40	6,8
<b>Facteurs de dégradation</b>	<b>- 217</b>	<b>Part (%)</b>
dont : production d'œufs	- 76	35,2
autres consommations intermédiaires*	- 29	13,2
aliments composés achetés	- 26	12,0
production de veaux	- 20	9,1
production de céréales	- 18	8,2
subventions d'exploitation	- 10	4,4

\* Cf autres que semences et plants, produits pétroliers, produits de protection des cultures, aliments pour animaux, dépenses vétérinaires

Lecture : parmi les postes contribuant à l'amélioration de la VABCF en 2019, 58,1 % de l'augmentation de la valeur provient de la production de porcs.

Source : Agreste, comptes régionaux de l'agriculture, 2018 semi-définitif, 2019 provisoire

### Progression des volumes des produits végétaux

En 2019, la valeur des **produits végétaux** de la région augmente de 3,7 %, portée globalement par les volumes. Elle recule de 4,5 % en France, du fait d'un niveau particulièrement élevé en 2018, lié alors à l'augmentation quasi générale des prix et à celle des volumes en vins. Le recul national en 2019 s'explique par la dégradation de la valeur des postes en vins, sans laquelle l'évolution de l'ensemble des produits végétaux serait positive en France.

Comparée à la moyenne quinquennale, la valeur bretonne des produits végétaux progresse de 6,7 % (+ 2,9 % pour l'Hexagone). Globalement, les volumes excèdent de 6,8 % ceux de 2018, alors que les prix se réduisent de 3 %. La valeur des **céréales** diminue de 2,8 % en un an. Leur production augmente de 15 % en volume, grâce à une météo favorable aux rendements. Mais leur prix recule globalement de 16 %, en raison du repli au second semestre 2019, par rapport à 2018, lié à la perspective de récoltes abondantes dans le monde. Parmi les postes ayant un effet négatif sur la VABCF bretonne, celui des céréales explique 8 % de la dégradation (cf. tableau ci-dessus). Contrairement aux céréales, la valeur des **pommes de terre** s'accroît (+ 20 %), du fait d'une hausse des volumes et surtout des prix. L'impact de ce poste sur l'amélioration de la VABCF est de 8 %. La valeur des **lé-**

**gumes** progresse également (+ 8,2 %), sous l'effet conjugué des volumes et des prix. La campagne est plus favorable que la précédente, notamment en choux-fleurs et en tomates, mais pas en artichauts.

### Augmentation des prix des produits animaux

En 2019, la valeur de la **production animale** bretonne progresse plus qu'au niveau national (+ 6,4 %, contre + 3,1 %), en raison de l'importance relative du poste porc en Bretagne, en amélioration cette année. Comparée à la moyenne quinquennale, l'augmentation est de même ampleur (+ 5,7 % pour la région, contre + 3,5 % pour l'Hexagone). Globalement, les prix dépassent de 7,1 % ceux de 2018 en Bretagne, avec des volumes en légère baisse. L'accroissement annuel de la valeur animale concerne en premier lieu la **production porcine**. Après avoir reculé l'an dernier, sa valeur gagne 24 % sur celle de 2018, grâce à la très forte augmentation du cours du porc, avec des volumes un peu plus faibles. L'année 2019 est en effet marquée par la propagation de la Peste Porcine Africaine (PPA) en Asie, qui s'approvisionne alors massivement en viande porcine sur les continents européen et américain, générant une envolée des prix. Ce poste participe à hauteur de 58 % à l'amélioration de la VABCF bretonne. La **production laitière** est le deuxième poste contribuant à la progression de cet indica-

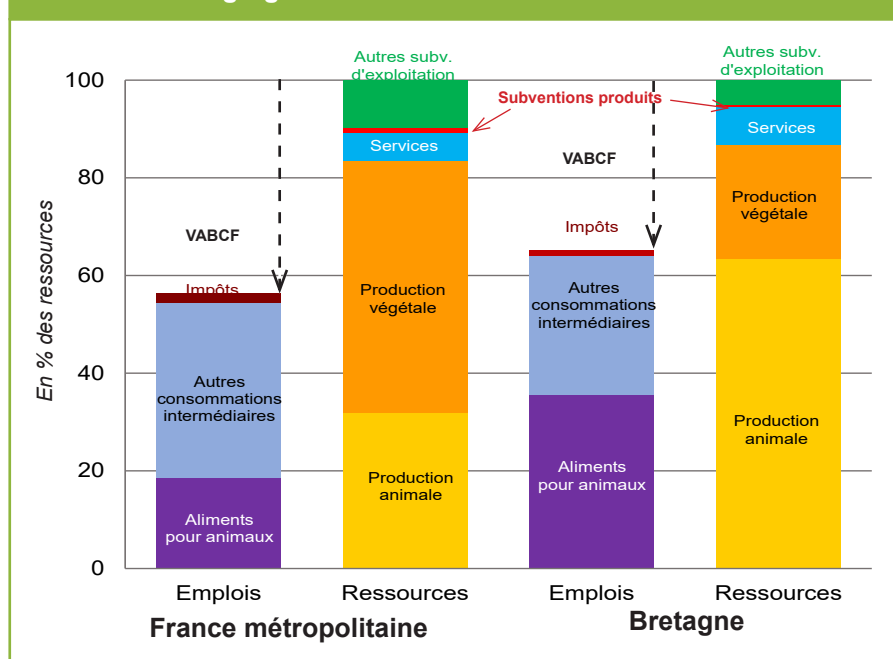
teur, à hauteur de 17 %. L'évolution est positive en volumes, et surtout en prix. Dans un contexte de marché des produits laitiers assaini en 2019 et d'une demande mondiale dynamique, les éleveurs laitiers bénéficient de prix en hausse. La loi alimentation du 30 octobre 2018, qui préconise d'indexer le prix du lait sur les coûts de production des éleveurs, peut expliquer également en partie cette hausse, même si son impact est moins prononcé que celui attendu. La valeur produite en **gros bovins** faiblit de 1,5 %, en 2019, sous l'effet prix. Le prix moyen annuel des vaches laitières de réforme recule, en effet, tandis que les cotations des autres gros bovins sont stables ou en légère hausse. La valeur de la production de **veaux** se replie fortement (- 8,8 %), suite au recul des volumes, et surtout des prix. La filière est en situation de crise, en particulier l'été, en lien avec la baisse de la consommation en France et l'accélération de la production aux Pays-Bas. Afin d'assainir le marché, les opérateurs réduisent les mises en place, permettant une remontée des prix en fin d'année. En aviculture, avec une chute de 10 % en valeur, la production d'**œufs de consommation** est le premier poste parmi ceux jouant négativement sur la VABCF, y contribuant à hauteur de 35 %. Après le pic de production française et la flambée des prix de 2017, liés à la crise du fipronil qui avait affecté certains pays européens, la production d'œufs régresse de façon plus prononcée qu'en 2018, en volumes comme en

### Part des différents postes dans la valeur de la production en 2019

En %	Bretagne	France métr.
Ordre décroissant des postes en Bretagne		
Lait de vache	21,5	12,4
Porcins	20,2	4,3
Volailles	9,8	4,3
Légumes et pommes de terre	9,0	8,7
Services	8,3	6,5
Œufs	7,5	1,8
Fourrages, fleurs et plantes	7,2	8,4
Céréales	7,1	9,7
Bovins	7,0	13,7
Autres prod. végétaux (hors vin)	1,4	11,1
Autres produits animaux	1,0	3,2
Vin	0,0	16,0
<b>Total produits</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>En millions d'euros</b>	<b>8 957</b>	<b>75 105</b>

Source : Agreste, comptes régionaux de l'agriculture 2019 (provisoire)

## Part des agrégats servant au calcul de la VABCF en 2019



Source : Agreste, comptes régionaux de l'agriculture 2019 (provisoire)

prix. En revanche, la valeur du poste **volailles** s'améliore légèrement, grâce à des prix favorables, la hausse du coût de l'aliment, entre 2018 et 2019, étant répercutée sur les prix des marchés. Les volumes diminuent globalement, la baisse des abattages de dindes l'emportant sur la hausse en poulets.

### Hausse modérée de la valeur des intrants

Comme au niveau national, la **facture relative aux consommations intermédiaires** augmente en 2019 en Bretagne. En hausse pour la troisième année de suite, la facture régionale s'accroît légèrement, de + 1,1 % en un an, pour atteindre 6,1 milliards d'euros. Elle reste stable, cependant, par rapport à la moyenne quinquennale. La progression des prix des aliments achetés, et celle des volumes des aliments intraconsommés, l'emportent sur la baisse des volumes utilisés en engrais et amendements. **L'achat d'aliments** est le deuxième poste, après la production d'œufs de consommation, parmi ceux jouant négativement sur la VABCF, à hauteur de 12 %. Son impact est conséquent en Bretagne, compte tenu du poids des aliments achetés dans les consommations intermédiaires (41 %, contre 18 % au niveau national). Même si elle est légèrement négative en volumes, l'évolution du poste est en effet

positive en prix. Malgré une baisse entre 2018 et 2019 au dernier trimestre, les prix des aliments augmentent en moyenne annuelle, suite à la répercussion de l'accroissement des prix des céréales au premier semestre 2019, par rapport à 2018. Parallèlement, le recours aux **aliments intraconsommés**, produits directement dans les exploitations, progresse en volume. Les dépenses en **engrais et amendements** diminuent en valeur, du fait d'une nette baisse des volumes, malgré la hausse des prix. La **facture énergétique** se réduit légèrement en 2019, après deux années de hausse. Par ailleurs, les prix des **produits phytosanitaires** se révèlent inférieurs à ceux de 2018.

### La diminution des aides versées aux agriculteurs se poursuit

En 2019, selon les premières estimations, **le montant total des aides directes versées aux agriculteurs baisserait** de 2 % en Bretagne (505 M€), alors qu'il serait stable au niveau national. Comparée à la moyenne quinquennale, le repli atteindrait 6,6 % pour la région, contre un maintien en France (+ 0,3 %).

Le montant des **subventions liées aux produits**, représentant 8 % du total des subventions bretonnes, diminuerait légèrement, tout comme à l'éche-

lon national. Il s'agit principalement d'aides aux bovins laitiers et aux bovins allaitants.

Les **subventions d'exploitation** dues au titre de l'exercice 2019 atteindraient 464 M€, en recul de 2 % (niveau stable en France). Ces subventions d'exploitation sont composées principalement des paiements découplés du premier pilier (386 M€ en Bretagne) : le paiement de base, encore dominant, amené à converger progressivement vers un montant moyen national, le paiement vert, conditionné au respect de pratiques favorables à l'environnement, le paiement redistributif (aide aux 52 premiers ha) et le paiement jeunes agriculteurs. Ces différentes aides se réduisent en 2019 en Bretagne, excepté le paiement jeunes agriculteurs, qui représente seulement 2,2 % des aides découplées de la région.

Au niveau national, la part allouée à chacune des aides du premier pilier est stable en 2019. En particulier celle allouée au paiement redistributif, favorable aux régions ayant de petites exploitations, reste fixée à 10 % de l'enveloppe. Le mouvement de convergence interne des aides se poursuit : les régions à dominante céréalière de la moitié nord de la France, qui avaient historiquement des aides à l'hectare plus élevées, voient reculer leurs subventions. À l'inverse, les montants de paiement de base par hectare augmentent dans les régions méridionales. Parmi les aides du second pilier, l'indemnité compensatoire de handicaps naturels est quasiment inexistante en Bretagne (0,18 M€ dans le Morbihan), contrairement aux régions montagneuses du sud de la France. Par ailleurs, le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE), équivalent à un allègement de cotisations sociales, atteindrait 31 M€ pour la région, en recul de 11 %, comme au niveau national. Cette baisse résulte de l'effet différé de la réduction du taux entre 2017 et 2018, de 7 % à 6 %. Enfin, comme en 2018, la Bretagne n'est pas concernée par les indemnités au titre des calamités agricoles.

### La valeur ajoutée brute s'améliore

## Les comptes de la branche agricole en Bretagne Évolution des principaux postes entre 2018 et 2019

En millions d'euros pour les valeurs 2018 et 2019 Indices base 100 en 2018	2018	2019	Indice de valeur	Indice de volume	Indice de prix
<b>Production évaluée hors subventions sur les produits</b>					
Céréales	645	627	97,2	115,4	84,3
Plantes fourragères	594	603	101,6	103,8	97,8
Légumes frais	491	531	108,2	101,2	106,9
Pommes de terre	232	278	119,8	105,7	113,3
Autres produits végétaux	166	167	100,7	102,3	98,4
<b>Produits végétaux</b>	<b>2 128</b>	<b>2 207</b>	<b>103,7</b>	<b>106,8</b>	<b>97,1</b>
Gros bovins	436	430	98,5	99,7	98,8
Veaux	225	205	91,2	97,2	93,8
Porcins	1 467	1 812	123,6	98,8	125,0
Volailles	864	879	101,7	98,6	103,1
Œufs	747	671	89,8	95,3	94,2
Lait de vache	1 819	1 923	105,7	101,8	103,8
Autres produits animaux	88	88	100,3	98,9	104,0
<b>Produits animaux</b>	<b>5 646</b>	<b>6 007</b>	<b>106,4</b>	<b>99,3</b>	<b>107,1</b>
<b>Production de services</b>	<b>727</b>	<b>743</b>	<b>102,2</b>	<b>101,0</b>	<b>101,2</b>
<b>Total production</b>	<b>8 501</b>	<b>8 957</b>	<b>105,4</b>	<b>101,3</b>	<b>104,0</b>
<b>Subventions sur les produits</b>					
Céréales Oléagineux Protéagineux	2	2	109,3	///	///
Gros bovins	17	16	97,1	///	///
Ovins - Caprins	2	2	101,3	///	///
Lait de vache	22	22	98,2	///	///
<b>Total subventions sur les produits</b>	<b>42</b>	<b>41</b>	<b>98,3</b>	<b>///</b>	<b>///</b>
<b>Consommations intermédiaires</b>					
Aliments achetés en dehors de la branche	2 456	2 482	101,1	98,6	102,5
Aliments intraconsommés et fourrages	859	886	103,2	106,6	96,8
Engrais et amendements	169	156	92,4	84,7	109,1
Produits phytosanitaires	135	132	97,5	100,0	97,5
Produits pétroliers	281	279	99,1	99,6	99,5
Autres	2 089	2 120	101,5	///	///
<b>Total Consommations intermédiaires</b>	<b>5 988</b>	<b>6 055</b>	<b>101,1</b>	<b>99,9</b>	<b>101,3</b>
<b>Valeur ajoutée brute</b>	<b>2 555</b>	<b>2 944</b>	<b>115,2</b>	<b>104,8</b>	<b>110,0</b>
+ Subventions d'exploitation	473	464	98,0	///	///
- Impôts fonciers	80	81	101,3	///	///
- Autres impôts sur la production	26	26	100,8	///	///
<b>= Valeur ajoutée brute au coût des facteurs</b>	<b>2 922</b>	<b>3 300</b>	<b>112,9</b>	<b>///</b>	<b>///</b>

Source : Agreste, comptes régionaux de l'agriculture, 2018 semi-définitif, 2019 provisoire

Après avoir régressé de 6,5 % en 2018, la **valeur ajoutée brute (VAB)**<sup>2</sup> de la région s'accroît de 15 % en 2019, grâce à une augmentation de la valeur de la production plus forte que celle des intrants. En France, cet indicateur affiche, au contraire, une baisse de 5,4 % (après + 12 % en 2018).

En tenant compte des subventions d'exploitation, en légère baisse, et des impôts, en hausse négligeable, **la valeur ajoutée brute au coût des facteurs** progresse de 13 % en Bretagne, alors qu'elle perd 4,5 % au niveau national. Rapportée au nombre d'actifs (unités

de travail annuel totales), en léger recul, la VABCF gagne 14,7 % en Bretagne sur celle de 2018 et décroît de 3 % en France. ■

### Chiffres-clés Bretagne 2019

#### La valeur de la production animale

- **les deux tiers** de la valeur totale de la production agricole régionale ;
- **22 %** de la valeur de la production animale française ;
- **1<sup>er</sup> rang** des régions françaises pour cette valeur.

#### La valeur de la production végétale

- **le quart** de la valeur totale de la production agricole régionale ;
- **5 %** de la valeur de la production végétale française ;
- **11<sup>e</sup>** rang des régions françaises pour cette valeur.

### Pour en savoir plus

#### Sur le site de la Draaf Bretagne :

> Agreste Bretagne – Études - N°1 – Avril 2020 – « Bilan agricole 2019 en Bretagne – Le prix du porc s'envole »

> Rubrique Données économiques : <http://draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr/Comptes-de-l-agriculture-revenus>

#### Sur le site Agreste :

<https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/>

Rapports de la commission des comptes de l'agriculture de la nation du 3 juillet 2020 - « Le compte national provisoire, les comptes régionaux provisoires de l'agriculture en 2019 »

## Méthodologie

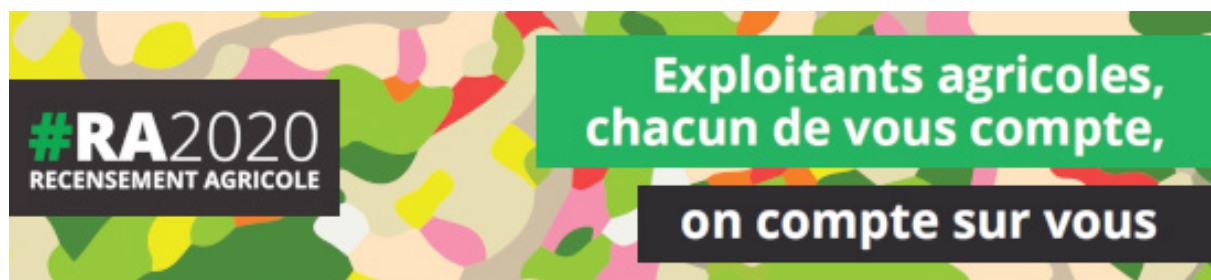
Les comptes macro-économiques de l'agriculture sont une opération de comptabilité nationale, menée conjointement par l'Insee au niveau national et par le SSP (Service de la Statistique et de la Prospective agricole) du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, au niveau régional, avec l'aide des Services régionaux de l'information statistique et économique (Srise). Ces comptes suivent des règles définies au niveau international et sont obligatoirement transmis chaque année à Eurostat. Ils portent sur le champ de la branche agricole, qui comprend l'ensemble des exploitations agricoles, ainsi que les entreprises de travaux agricoles, les Coopératives d'Utilisation du Matériel en Commun (CUMA), les coopératives viticoles et les centres d'insémination artificielle.

Les comptes régionaux macro-économiques sont établis en trois versions : provisoire, semi-définitive et définitive. La diffusion est faite une fois par an, en juillet, à l'issue de la CCAN (Commission des Comptes de l'Agriculture de la Nation) : comptes provisoires N-1, semi-définitifs N-2 et définitifs N-3.

Parallèlement, aidé par les Srise et les centres comptables départementaux, le SSP réalise annuellement l'enquête du Réseau d'information comptable agricole (Rica), qui collecte, pour chaque région, des données comptables et technico-économiques détaillées auprès d'un échantillon d'exploitations agricoles. Cette enquête est réalisée dans les Etats membres de l'Union européenne selon des règles et des principes communs. Le champ est moins large que celui des comptes macro-économiques, puisqu'il porte uniquement sur les exploitations moyennes et grandes, c'est-à-dire celles dont la production brute standard dépasse 25 000 €.

Les résultats régionaux du Rica sont diffusés plus tard que les comptes macro-économiques : à partir de mars de l'année N pour l'exercice N-2.

L'indicateur de revenu régional privilégié, retenu par le SSP depuis la CCAN de juillet 2016, est le Résultat Courant Avant Impôt (RCAI) par actif non salarié (Utans), issu du Rica, calculé par orientation technico-économique de l'exploitation (Otex) et par région.



[www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bretagne  
Service régional de l'information statistique et économique  
15, avenue de Cucillé  
35047 Rennes cedex 9  
Tel : 02 99 28 22 30  
Mail : [srise.draaf-bretagne@agriculture.gouv.fr](mailto:srise.draaf-bretagne@agriculture.gouv.fr)

Directeur : Michel Stoumboff  
Directrice de la publication : Claire Chevin  
Rédactrice en chef et composition: Sylvie Lesaint  
Rédacteurs : Linda Deschamps  
Dépot légal : à parution - ISSN : en cours - © Agreste 2020